



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants et Surveillants Brigadiers Non-Gradés

C.P. TOULOUSE/SEYSSE

Ces Héros du quotidien...

Le C.P de Toulouse/Seysse avec sa surpopulation pénale voit les incidents se multiplier.

Mercredi 14 décembre 2016, un incendie se déclare dans une cellule en rez-de-chaussée. Malgré un matériel défaillant et une Gradée qui veut gérer l'incident "à l'ancienne" c'est à dire sans les nouvelles technologies qui permettent d'assurer la sécurité, la situation sera résolue après de longues minutes de palabres. Le détenu sera placé en prévention au Q.D.

Nous retenons la bonne réaction des Surveillants mais aussi les besoins ou manque en formation pour ce type d'incident avec une touche de management et de positionnement pour la Gradée du jour.

Mercredi 14 décembre 2016, une Surveillante de service à un étage de la M.A.H sera régulièrement prise à partie par des propos hostiles, insultants, vulgaires. Ne faisant qu'appliquer le règlement, elle se voit repousser violemment et sera blessée à un œil. L'arrivée rapide des renforts mettra un terme à l'isolement et à la violence dont a été victime notre Collègue. L'agresseur sera placé au Q.D en prévention. Très éprouvée par son agression, on lui demande de repasser à l'établissement pour les différentes formalités d'usage, sauf que, en guise de formalités elle se retrouvera tout bonnement de service. **C'est scandaleux !** Nous l'avons vu ce jour et cette Surveillante était vidée de toute énergie, choquée, décontenancée et surtout dans l'incapacité totale de prendre son service.

Nous précisons qu'une situation identique s'était déjà produite lors de la récente agression à la M.A.F.

Notre collègue sera placée en arrêt de travail; a déposé plainte et s'est rendue à la médecine médico-légale soutenue par le S.P.S local.

Le S.P.S exige une réponse administrative et pénale ferme à l'encontre de cet agresseur, seules marques de reconnaissances significatives pour notre Collègue.

Jeudi 15 décembre 2016, à 07H15, un détenu appelle à l'interphone pour signaler qu'il a commis un acte irréparable. Arrivé sur place, le Surveillant d'étage constate que le codétenu est allongé au sol et prend immédiatement conscience qu'une urgence vitale est entrain de se jouer.

.../...

Il alerte et donne les premiers secours, reflexes qui seront déterminants dans le maintien en vie de la victime. Les remerciements massifs des Infirmières appuient notre exigence de voir notre Collègue obtenir une marque de reconnaissance exceptionnelle pour le sérieux, l'exigence, l'application des premiers secours qui ont permis de sauver une vie.

Le contexte explosif du quotidien actuel à l'étage exige que nos Héros soient reconnus à leur juste valeur par notre Administration, comme se fût le cas récemment sur la DI de Paris à la M.A de Villepinte. On ne peut plus se contenter d'un merci ou d'une poignée de main.

Ici l'Administration place les Surveillants face à des situations dantesques qui ne doivent pas seulement apporter des blessures, des décharges émotionnelles ou conduire à des actes dramatiques.

Ici l'Administration doit apporter un soutien adapté, valorisant, apaisant.

La surpopulation pénale est source de conflits, comme les bagarres M.A.H. du 15 décembre 2016. Elle n'est pas qu'une addition de chiffre pour alimenter des statiques.

La surpopulation pénale, c'est avant tout trois détenus par cellule avec des tentatives d'occupations à 04 détenus dans les cellules handicapées.

La surpopulation pénale c'est aussi les rondes faussement allégées puisqu'elles comportent près de 150 détenus placés en surveillance spéciale dont certaines ne disparaîtront pas par manque de courage décisionnaire.

La surpopulation pénale c'est aussi 96 matelas au sol encombrant les cellules, rendant difficile et dangereux l'accès aux fenêtres pour sonder. Que dire du rapport de force proposant un Surveillant pour trois détenus ou plus significativement pour 100 détenus à l'étage.

La surpopulation pénale c'est encore ces caillebotis détruits non réparés qui permettent le yoyotage mais aussi de vider les poubelles par les fenêtres et voir proliférer les rats.

La surpopulation pénale c'est encore des sanctions disciplinaires non appliquées qui seront annulées si pas effectuées dans les 06 mois suivant la date de décision.

Que dire aussi de ces marchés publics qui compliquent la tâche des personnels et suscitent le conflit avec la population pénale ! Que dire du PLAT qui se voulait sécuritaire mais qui fait surtout la part belle au confort des détenus...

Le S.P.S exige de la reconnaissance pour ces Surveillantes et Surveillants qui accomplissent des gestes héroïques.

A Seysses, le 16 décembre 2016

Pour le Bureau Local

Pierre MONTREUIL

LE Syndicat 100% Surveillants !